

TARIFS MENSUELS 2020/2021

(Sur 10 mois.)

Contribution familiale*	Repas**	Etude du soir et garderie **
Maternelle •63.50 €	Maternelle •61 €	<i>De la fin des cours à 18h</i> •16 € mensuels 1 soir/semaine •32 € mensuels 2 soirs/semaine •48 € mensuels 3 soirs/semaine •64 € mensuels 4 soirs/semaine
Primaire •63.50 €	Primaire •73 €	
Collège •70.50 €	Collège •78 €	

* réduction sur la scolarité pour plusieurs enfants inscrits dans l'enseignement catholique

- 2 enfants 10% de remise sur le 2^{ème} enfant
- 3 enfants 10% de remise sur le 2^{ème} enfant puis 15% de remise sur le 3^{ème}.
- 4 enfants et plus 10% de remise sur le 2^{ème} enfant puis 15% de remise sur le 3^{ème} et 20 % de remise sur les suivants.

** le prix du repas et de l'étude/garderie est calculé de manière forfaitaire sur l'année, incluant les vacances scolaires, les journées pédagogiques et réunions diverses. Une moyenne est faite pour que la somme soit identique chaque mois.

- Tarif d'un repas exceptionnel pour les externes est de **6.60 €**.
- Tarif pour une étude/garderie occasionnelle, hors forfait : **6 €**

Les périodes de stage et voyages scolaires seront décomptés de votre facture. Les avoirs seront établis sur la base de 3 €. Concernant les absences pour maladie, l'avoir sera effectué au-delà de la 1^{ère} semaine consécutive de classe pour la durée de l'absence restant à couvrir.

En cas de départ en cours d'année, tout mois commencé est dû.

Règlement

- Par prélèvement automatique (au 10 de chaque mois. 1^{er} prélèvement **en octobre**)
- Par chèque auprès du secrétariat avant le 10 du mois.

Cotisation à l'association de parents d'élèves (optionnelle)

- 25 euros par an et par famille
- La cotisation à l'Association des parents d'élèves inclut l'abonnement à la revue « **Famille et Éducation** »